

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SiliconeMFF450 – BASE

Version 6 Date : 13/05/2025

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Identification du mélange :

Nom commercial : SiliconeMFF450 – BASE

Code produit : MFF450-BASE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Silicone RTV haute température 450°C pour moulage et duplication.

Utilisations déconseillées : Contact alimentaire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MOLD FOR FISHING 9 rue Louis Robillard 14000 Caen France

Téléphone : 06 51 33 97 61 Email : contact@moldforfishing.com Site web : moldforfishing.com

Responsable FDS : contact@moldforfishing.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) : Le produit n'est pas considéré comme dangereux.

Effets physico-chimiques dangereux pour la santé humaine et l'environnement : Aucun autre danger identifié.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CLP.

Mentions spéciales : EUH210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Dispositions particulières selon l'Annexe XVII REACH : Aucune.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens à des concentrations $\geq 0,1$ %.

Une exposition à la silice cristalline respirable et à la silanamine n'est pas prévue dans les conditions normales d'utilisation.

Le produit n'est pas classé comme toxique chronique pour l'environnement aquatique.

SECTION 3 : Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Nom du mélange : SiliconeMFF450 – BASE

Composants dangereux

Silanamine, 1,1,1-Triméthyl-N-(triméthylsilyl)-

Produits d'hydrolyse avec silice pyrogénée synthétique amorphe traitée en surface sous forme nano.

CAS : 68909-20-6 CE : 272-697-1 Index : 014-052-00-7

Concentration : 15–20 %

Classification : STOT RE 2 – H373 EUH066

Cristobalite

CAS : 14464-46-1 CE : 238-455-4

Concentration : 12,5–15 %

Classification : STOT RE 1 – H372

Octaméthylcyclotétrasiloxane (D4)

CAS : 556-67-2 CE : 209-136-7 Index : 014-018-00-1

Concentration : < 0,1 %

Classification : Flam. Liq. 3 – H226 Repr. 2 – H361f Aquatic Chronic 1 – H410 PBT / vPvB

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et présenter cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Transporter la personne à l'air libre. La maintenir au repos et au chaud.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés :

- Eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens déconseillés : Aucune restriction particulière.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les fumées de combustion. La combustion produit des fumées épaisses.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées. Ne pas les rejeter dans les égouts.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié. Évacuer les personnes vers un lieu sûr.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol, les égouts ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec du sable ou des matériaux absorbants. Nettoyer abondamment à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs.

Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr

Conserver dans un endroit ventilé. Aucune incompatibilité spécifique connue.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique supplémentaire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Cristobalite

CAS : 14464-46-1

ACGIH TWA : 0,025 mg/m³ UE : 0,1 mg/m³ (fraction respirable)

Octaméthylcyclotétrasiloxane (D4)

CAS : 556-67-2

TWA : 120 mg/m³ – 10 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux

Non nécessaire en utilisation normale.

Protection des mains

Aucune précaution particulière en utilisation normale.

Protection respiratoire

Non applicable.

Mesures d'hygiène

Respecter les bonnes pratiques industrielles.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Couleur : Rouge Odeur : Inodore pH : Non applicable

Point éclair : > 93°C

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Inflammabilité : Non inflammable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Densité : Non disponible

Viscosité : Non disponible

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire pertinente.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Aucune condition particulière.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Toxicité aiguë

Non classé.

Corrosion / irritation cutanée

Non classé.

Lésions oculaires graves / irritation

Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé.

Mutagénicité

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

11.2 Informations sur les autres dangers

Le produit ne contient pas de perturbateurs endocriniens à $\geq 0,1$ %.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit non classé dangereux pour l'environnement.

Données écotoxicologiques du D4

EC50 poissons : > 10000 mg/l EC50 daphnies : > 0,015 mg/l NOEC poissons : > 0,0044 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Cristobalite : non rapidement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

D4 : BCF 14900

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le D4 est classé PBT/vPvB à des concentrations < 0,1 %.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune connue.

12.7 Autres effets nocifs

Aucun connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recycler si possible. Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Produit non réglementé comme marchandise dangereuse.

ADR : Non réglementé IMDG : Non réglementé IATA : Non réglementé

SECTION 15 : Informations réglementaires

Conforme aux réglementations :

- REACH
- CLP
- Règlement (CE) 1907/2006
- Règlement (CE) 1272/2008

Aucune restriction spécifique.

SECTION 16 : Autres informations

Mentions H

H226 – Liquide et vapeurs inflammables.

H361f – Susceptible de nuire à la fertilité.

H372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées.

H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.